

INTXAUSTI-BAITA

USTARITZ B.-P.

FRANCE

2 de Septiembre 1949.

Sr. Don Telesforo Monzon  
Donibane.

Querido Telesforo:

Tu llamada telefonica me ha hecho saber la extraneza que ha producido en ti y en Manu y la que tu crees ha podido producir en Angel Lesarte, durante la ultima reunion que tuvimos para la celebracion del Dia de la Lengua Vasca, mi propuesta de que se abra una cuenta en un Banco a nombre de Mgr. Saint Pierre y de Louis Dassance, indistintamente, como respectivos presidentes de Eusko Ikaskuntza Lagunartea y de Euskaltzalen Biltzarra, para recibir los fondos destinados al fin particularissimo del "Dia de la Lengua Vasca". Agradezco esta atencion tuya, pues ello me permitira desvanecer todas vuestras preocupaciones, como lo veras a continuacion.

Recordareis que la organizacion del "Dia de la Lengua Vasca" ha sido iniciativa personal de Manu Sota a la que te sumaste desde el primer dia con el entusiasmo y fervor que tan laudable proyecto merecia. Seguidamente vinisteis a mi para un cambio de impresiones sobre el particular y sobre las personas ~~que~~ colaborar en esta empresa en pro de la lengua Vasca. Y asi convinimos en que invitara a venir a la proxima reunion a M. Dassance y al Abbe Laffitte.

En esta segunda reunion a la que acudimos el Abbe Laffitte, M. Dassance, Manu, tu y yo, se acordó limitar nuestro grupo a los cinco amigos presentes, mientras Manu y tu propusisteis ademas constituirnos en comité bajo mi presidencia. Mucho agradeci la deferencia que tu y Manu tuvisteis conmigo. Conociendo como conoceis las razones de mi negativa a aceptar esta presidencia, espero que no habreis interpretado esta actitud mia como un acto de desercion o de desinteres, y que no habreis visto en mi otra cosa que mi deseo de que los trabajos preparatorios para la celebracion del "Dia de la Lengua Vasca" se lleven con la maxima eficiencia. Al insistir vosotros en que yo aceptara la presidencia, el argumento vuestro era el de que tanto Manu como tu podriais despertar mas suspicacias en el orden politico, mientras que un llamamiento mio podia ser mejor recibido en todas partes.

Se nos pido ademas a cada uno de los presentes que expusieramos en la siguiente reunion, segun nuestro parecer, la forma mas adecuada para llevar a cabo el proyecto de la celebracion del "Dia de la Lengua Vasca". Y asi, la exposicion que se me pido la presente en forma de una nota redactada teniendo en cuenta lo dicho por Vds. y mas arriba refiero, y pensando ademas que organizarnos en comité era a mi juicio innecesario, ya que la celebracion del "Dia de la Lengua Vasca" podia ser una actividad propia de Eusko Ikaskuntza Lagunartea y mas apropiada aun para ser emprendida por Euskaltzalen Biltzarra cuya razon de existencia no es

otra que la preservacion y fomento de la lengua vasca. Ante estas consideraciones y sabiendo que tanto Manu como tu, Dassance y Laffitte perteneceis a ambos comites ejecutivos de Euskaltzalen Biltzarra y de Eusko Ikaskuntza Lagunartea, en la nota que presenté a su debido tiempo, propuse entre otras cosas lo siguiente:

"UNE JOURNEE DE LA LANGUE BASQUE DANS LE MONDE ENTIER SERA CELEBRE UNE FOIS PAR AN, LE 5 DECEMBRE, JOUR DE LA FETE DE SAINT FRANCOIS XAVIER, SOUS LES AUSPICES D'EUSKALTZALEN BILTZARRA ET EUSKO IKASKUNTZA LAGUNARTEA."

"LES FONDS AINSI RECUÉILLIS SERONT ADMINISTRÉS CON-JOINTMENT PAR EUSKALTZALEN BILTZARRA ET PAR EUSKO IKASKUNTZA LAGUNARTEA. LES PRESIDENTS ET TRESORIERS DE CES SOCIÉTÉS SEONT CHARGÉS DE CET OFFICE";

"LA REALISATION ENVISAGÉES CI-DESSUS SERONT ENTREPRISES UNIQUEMENT APRÈS AVOIR OBTENU LE CONSENTEMENT DES DELEGUÉS D'EUSKALTZALEN BILTZARRA ET D'EUSKO IKASKUNTZA LAGUNARTEA ET APRÈS AVIS FAVORABLE DE LEUR PRESIDENTS ET TRESORIERS QUI NE POURRA ÊTRE DONNÉ QUE SI LES FRAIS D'ENTREPRISE N'EXCÉDENT PAS LES LIMITES DES RESOURCES EXISTANT EN CAISSE ET RECUÉILLIS A CES FINS."

Unos dias antes de nuestra ultima reunion consulté con la dirección de la Société Generale en Beyona, planteando la cosa teoricamente, y me aconsejaron como solucion mas practica y facil la de abrir una cuenta indistinta a nombre de un miembro de una de las asociaciones y al de otro miembro de la otra asociacion, anadiendo el titulo que se quisiera a estos nombres, para disitnguir la finalidad de esta cuenta.

Teniendo en nuestro grupo como tenemos a Mgr. Saint Pierre y a M. Dassance, respectivamente presidentes de las dos asociaciones, hice la propuesta que ya conoceis y a la que hago referencia al comienzo de esta carta. Confio que, puestas las cosas en claro, vuestra extraneza encontrara la debida explicacion en esta carta y comprendereis que nuestro buen Angel Lasarte no puede en modo alguno considerarse visado, aludido ni omitido, tanto mas cuanto que habiendo sido nuestro grupo solamente adicionado por Mgr. Saint Pierre, la presencia de Angel Lasarte y de Oyhanburu en la referida reunion era totalmente inesperada por mi por muy grata que me fuera la agradable sorpresa de recibir en casa a estos buenos amigos.

Si te parece puedes leer esta carta a Manu. Y desde luego te pediria se la leyeras a Angel Lasarte, pues sentiria mucho que un hombre tan bueno como es él, pueda sentirse herido sin fundamento alguno y en algo que no le afecta para nada a él.

Bueno, creo que te he dicho todo lo que mi memoria recuerda y tal y como siento las cosas con toda sinceridad.

Afectuosos saludos a tu mujer, con la que espero podras tener uno de estos dias a pasar el dia en casa. Y entre tanto un fuerte abrazo de tu muy affmo.

M. de Inchauste

JOURNÉE DE LA LANGUE BASQUE

DANS LE MONDE

zelosK aeb neljism si j<sup>e</sup> DANS LE MONDE  
je eijne asjus'b je aespasq ejstevin'i eb ,asparsh  
noljsoldaq si reatova*en*. ~~en~~ asjusq  
; asjusq i a setzaneo no asjusq ne asjusq'

Monsieur Manuel de la Sota a eu l'intiative de proposer l'idée de célébrer dans le monde entier une "Journée de la Langue Basque" au profit de l'Euskara. Un premier entretien a eu lieu à ce sujet entre Messieurs Louis Dassance, l'Abbe Laffitte, Telesforo Monzon, Manuel de la Sota et Manuel Ma. de Ynchausti, chez de cernier à Ustaritz. Il y a été convenu que chacun des présents redigerait un programme d'action. C'est pourquoi je me permets de soumettre les propositions suivantes:

1<sup>e</sup> - Une journée de la Langue Basque dans le monde entier sera célébrée une fois par an, le 3 Decembre, Jeudi de la fête de Saint François Xavier, sous les auspices d'Euskaltzalen Biltzarra et Eusko Ikaskuntza Lagunartea.

2<sup>e</sup> - Euskaltzalen Biltzarra et Eusko Ikaskuntza Lagunartea désigneront des commissions déléguées dans divers pays pour organiser la Journée de la Langue Basque partout où il sera utile et profitable.

3<sup>e</sup> - La Journée de la Langue Basque poursuivra les buts suivants:  
 a) Remettre la langue Basque à la place qu'elle appartient et lui rendre hommage, la faire connaître, aimer et pratiquer tant parmi les Basques que parmi les descendants de Basques dans quelque partie du monde qu'ils habitent et quelle soit leur citoyenneté;

- b) Détruire l'opinion qui a cours dans quelques milieux, même authentiquement Basques, que la langue Basque est une langue inférieure ou il faut éviter de l'employer dans certains milieux estimés distingués ou relevés;
- c) Pour mieux atteindre les buts énoncés dans les paragraphes précédents, le concours des Basquaises du monde entier est nécessaire : obtenir d'elles qu'elles adhèrent à l'idée que représente la "Journée de la Langue Basque", et qu'à cette occasion, chaque année, elles prêtent ou renouvellent le serment de parler toujours en Basque, d'installer le Basque comme langue de leur foyer et de contribuer à sa diffusion. Le même serment sera proposé aux descendants et descendantes de Basques qui devront chaque année prêter serment d'apprendre eux-mêmes le Basque et le faire apprendre et parler à leurs familles afin de rebasquer leurs foyers et de rendre ainsi au Pays Basque des familles qui normalement devraient lui appartenir;
- d) Faire des efforts pour introduire l'enseignement de la langue Basque dans les programmes officiels des écoles privées et publiques en Pays Basque et encourager l'étude de la langue Basque dans les Universités et autres établissements importants d'enseignement dans le monde;

e) Encourager et aider l'ouverture et le maintien des Ecoles Basques, de l'Université Basques et d'autres centre et entreprises culturelles Basques. Favoriser la publication d'ouvrages en Euskara ou consacrés à l'Euskara;

f) Organiser des concours littéraires et autres de caractère populaire Basques,

g) Recueillir des fonds pour réaliser les buts énoncés dans ce programme au moyen de dons, de cotisations, abonnements, de listes éventées de timbres, écussons ou insignes aux couleurs Basques, de fêtes populaires, kermesses, dîners, concerts et représentations de pièces théâtrales Basques ou toute autre manifestation typiquement Basque;

h) Les fonds ainsi recueillis seront administrés conjointement par Euskaltzalen Biltzarra et par Eusko Ikaskuntza Lagunartea. Les présidents et trésoriers de ces sociétés seront chargés de cet office;

i) Les réalisations envisagées ci-dessus seront entreprises uniquement après avoir obtenu le consentement des délégués d'Euskaltzalen Biltzarra et d'Eusko Ikaskuntza Lagunartea qui ne pourra être donné que si les frais d'entreprise n'exécutent pas les limites des ressources existantes en caisse.

(d) Délivrer l'opinion du conseil des deux dernières personnes supérieures Basques, sur la validité de l'initiative ou si l'initiative devrait être déclarée illégale;

(e) Porter motif à la réunion du conseil des deux dernières personnes supérieures Basques, lorsque le conseil des deux dernières personnes supérieures Basques a été déclaré illégal;

(f) Assurer la protection de l'initiative ou de l'acte législatif dans la mesure où il est nécessaire de faire face à l'opposition de personnes supérieures Basques;

(g) Assurer la protection de l'acte législatif dans la mesure où il est nécessaire de faire face à l'opposition de personnes supérieures Basques;

(h) Assurer la protection de l'acte législatif dans la mesure où il est nécessaire de faire face à l'opposition de personnes supérieures Basques;

(i) Assurer la protection de l'acte législatif dans la mesure où il est nécessaire de faire face à l'opposition de personnes supérieures Basques;

Au cours des premières réunions qui ont eu lieu à propos de l'organisation d'une Journée de la Langue Basque dans le monde, chacun des assistants a été prié de préparer un programme pour la réalisation de cette journée. Suivant cette indication, j'ai préparé une note que j'ai déjà présentée en son jour.

Plus tard, on m'a demandé de communiquer avec l'Uruguay et les Philippines pour savoir s'il était possible de célébrer dans ces deux pays la "Journée de la Langue Basque" le 3 Décembre de cette année.

Je me suis donc adressé à M. Vicente de Amezaga à Montevideo et à M. Ricardo de Larrabeiti en leur demandant leur avis à ce sujet. Je me suis tout de même permis de leur envoyer la note que j'avais soumise à notre comité, afin de leur faire connaître comment je concevais cette Journée Basque, mais leur signalais d'attendre le programme définitif que le Comité voudrait bien approuver. Monsieur de Amezaga me dit qu'il serait possible d'organiser avec succès en Uruguay la "Journée de la Langue Basque", mais il attend le programme définitif que je compte lui envoyer aussitôt que j'aurai en main celui qu'on a demandé à M. Monzon de rédiger. M. de Larrabeiti n'a pas attendu le programme définitif et s'est empressé de traduire ma note et de la distribuer parmi les Basques de Philippines, qui à leur tour se sont empressés d'envoyer leurs participations à M. Larrabeiti; le montant de cette contribution, jusqu'à présent de \$220,- m'a été envoyé directement.

Il me semble urgent qu'une caisse soit ouverte pour recevoir les dons destinés à la Journée de la Langue Basque

et le produit de ces journées. Comme je l'avais déjà proposé,  
j'estime que la Journée de la Langue Basque doit être célébrée  
sous les auspices d'Euskaltzaleen Biltzarra et d'Eusko Ikaskuntza  
Lagunartea. En conséquence, je propose maintenant qu'un compte  
soit ouvert dans une Banque aux noms de Mgr. Saint Pierre et de  
M. Louis Dassance, indistinctement, pour recevoir les dons et le  
produit des "Journées de la Langue Basque, et pour administrer  
ces fonds destinés à ce but tout à fait spécial, en tant que  
présidents d'Eusko Ikaskuntza Lagunartea et d'Euskaltzaleen  
Biltzarra qui sont les deux sociétés devant patronner la  
"Journée de la Langue Basque dans le monde entier".

Ustaritz, le 26 Août 1949

Il est à noter que le document original est rédigé en français et contient des erreurs orthographiques et grammaticales typiques de l'époque.